



Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Formations du secteur social et de la santé

La VAE, c'est la possibilité de faire reconnaître votre expérience et vos compétences tout au long de la vie.

Elle permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou une certification professionnelle inscrite au RNCP.

PRÉ-REQUIS, DÉLAIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Aucun prérequis : accès à tous et toutes les expériences sont prises en compte (y compris le bénévolat)
- Délais d'accès :
 - dans les 15 jours : 1^{er} entretien pédagogique pour l'étude de faisabilité
 - accompagnement dès l'obtention de la recevabilité

ÉVALUATION

La demande de validation du dossier est soumise à une évaluation finale devant un jury, organisé par le certificateur du diplôme visé.

Le candidat peut demander le diplôme dans sa totalité ou seulement des blocs manquants.

En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences validés sera délivrée et le candidat pourra, soit se représenter soit entrer en formation..

QUELQUES CHIFFRES

Nouveau dispositif pour la MFR Petite Camargue (pas encore de candidats accompagnés).

FINANCEMENT

Le reste à charge pour le candidat est de 0€.

ACCESSIBILITÉ / HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

Durée globale du parcours de 8 mois avec :

- 30h de suivi individuel ;
- 20h de suivi collectif ;
- Possibilité jusqu'à 70h de compléments formatifs

CALENDRIER

Le calendrier d'accompagnement est personnalisé en fonction du candidat et de la certification visée.

STATUTS

Salariés du privé et du public, demandeurs d'emploi, bénévoles, conjoints d'exploitants ou d'entrepreneurs, conjoints collaborateurs sans statut, collaborateurs, bénévoles associatifs, syndicats politiques, congé parental...

NOTRE STRUCTURE EST HABILITÉE PAR FRANCE VAE EN QUALITÉ D'ARCHITECTE ACCOMPAGNATEUR DE PARCOURS

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Etablissement privé de formations par alternance sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture



LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS

- Permettre à chaque candidat de recenser ses compétences acquises par l'expérience.
- Accompagner les candidats dans la formalisation et l'argumentation du dossier VAE.
- Accompagner les candidats à soutenir oralement leur dossier devant le jury d'examen.

ÉTAPES A SUIVRE

• Étape 1

S'inscrire sur France VAE et choisir la MFR Petite Camargue comme Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP).

• Étape 2

Prendre rendez-vous avec la référente pédagogique de la MFR Petite Camargue, en présentiel ou en distanciel.

• Étape 3

La référente pédagogique de la MFR Petite Camargue étudie la faisabilité du projet.

Si la faisabilité est viable, la référente pédagogique transmet le dossier à France VAE pour validation de la recevabilité.

• Étape 4

Dès retour de France VAE sur la recevabilité du dossier, la référente pédagogique de la MFR Petite Camargue fixera avec le candidat un calendrier de mise en œuvre de l'accompagnement et préparation à la soutenance devant le jury.



SITE DE FORMATION

MAISON FAMILIALE RURALE
PETITE CAMARGUE
560 route des pages
30660 Gallargues le Montueux

Tél : 04.66.35.26.62

Mail : mfr.gallargues@mfr.asso.fr

<https://www.mfr.gallargues.com>
Facebook MFR Gallargues